

N°2

BREVES DE BOUZIN

2010

MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

Mot du Maire	p 1
PLU	P 2
Opération tranquillité	p 2
Parcours de pêche	p 2
Projets Communaux	p 2
Notre village : son	p 3
Histoire	
Les activités de Bouzin	p 4



L'année écoulée ne sera pas à marquer d'une pierre blanche. La réforme des collectivités territoriales annoncée par le gouvernement, mal préparée, conçue dans la précipitation aura des conséquences désastreuses pour nos collectivités et surtout pour nos concitoyens qui devront payer l'addition si nous voulons maintenir dans l'état nos missions et nos prestations de service rendues au public. Les élus, en particulier une grande majorité des maires toute tendance politique confondue, résistent, ne décollèrent pas, manifestent, mais il faudra à mon avis une mobilisation beaucoup plus large impliquant la population pour faire reculer le gouvernement.

En ce qui concerne l'activité de notre conseil municipal, notre grande satisfaction aura été celle d'avoir mis sur rail le projet de construction de la salle communale. A nous de trouver un montage financier aidé du mieux que possible par le Conseil Général. Notre souci sera d'endetter le moins possible la commune et d'éviter une augmentation trop conséquente de nos impôts locaux.

Permettez-moi aussi de féliciter nos deux associations : Comité des Fêtes et Société de chasse qui animent la vie du village et qui, à leur manière cultivent la convivialité. Merci à leurs présidents et à leurs bénévoles. Merci à tous les Bouzinois pour leur participation. Continuons ainsi à vivre dans la bonne entente.

Bienvenue à 2010 que nous venons d'entamer. J'ai l'espoir qu'elle sera une année référence pour notre village. Chers Bouzinoises et Bouzinois, je vous présente mes meilleurs vœux et surtout je vous souhaite une bonne santé.

Alain PASSAMENT

REDACTION DU JOURNAL

Alain PASSAMENT

Anne-Marie BELLAN

Lucette BONNEMAISON

Alain BONADE

Mise en page et photos

Sylvie LALANNE

PLU

Le PLU Intercommunal (Plan Local d'Urbanisation) avance sûrement. Le cabinet d'étude CITADIA en charge du projet termine la phase diagnostic du contrat et va démarrer les étapes suivantes qui sont : - le PADD et les orientations d'aménagement- bien entendu la population sera régulièrement

informée du déroulement des opérations.

Profitant d'une réunion ordinaire du Conseil Municipal, le Président de la Communauté des communes présentera le projet aux élus de Bouzin.

Vous prenez des vacances ?

Partez tranquille et signalez votre départ.

La brigade de gendarmerie d'Aurignac propose désormais tout au long de l'année un service de surveillance des habitations inoccupées.

Les imprimés à remplir par les particuliers sont disponibles à la mairie.

Horaires ouverture du secrétariat de la Mairie

Mardi 14h-17h

Jeudi (Semaine Paire)

8h30-12h

PARCOURS PECHE

Le comité des fêtes et la société de pêche d'Aurignac animée par son président Raymond Pireyre ont décidé de créer sur la commune un parcours de pêche réservé aux enfants. Un barrage a été édifié par tous les bénévoles séduits par ce projet, sur le petit ruisseau du village. Cet ouvrage a été inauguré début juin, le jour de la fête des 4 P.

Merci aux services techniques de la communauté des communes d'avoir réhabilité après un gros travail de débroussaillage les berges du ruisseau. Les pêcheurs en herbe et les promeneurs apprécieront.



OPERATION TRANQUILLITE

LES PROJETS COMMUNAUX

Le projet salle des fêtes devient réalité.

Les collègues élus par le Conseil Municipal et Le Maire ont choisi Mr LLOP architecte.

Mr LLOP a pour mission d'élaborer les plans de notre future salle des fêtes et suivra aussi l'évolution des travaux.

Nous sommes persuadés qu'il réalisera une structure qui répondra aux besoins de la commune, tout en veillant à maîtriser le coût de l'opération.

Entretien de l'Eglise

Un merci au Conseil Général de nous avoir permis la réalisation de travaux de rénovation.

En effet, il a participé à hauteur de 50 % et 70 % dans le financement. Ceci nous a permis la réfection du toit de la sacristie et des peintures intérieures de l'église.

Honneur à d'anciens élus

Mr Le Préfet de Région a décerné le diplôme d'honneur à René Bonnemaïson, Jean Bonnemaïson, Maurice Cyrus, anciens conseillers municipaux ayant accompli chacun plus de 30 ans de mandat et a nommé Mr André Labatut Maire Honoraire de Bouzin.

Ces quatre Bouzinois seront récompensés prochainement.

Subventions allouées aux associations

Comité des fêtes 2 600 €

Société de chasse 150 €

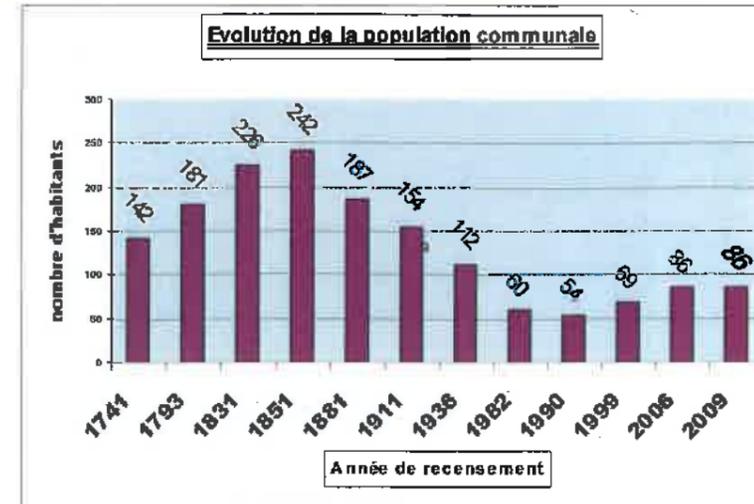
SPA 100 €

AMIS Aurignac 290 €

Sapeurs Pompiers 100 €

NOTRE VILLAGE : SON HISTOIRE

1er Episode



Superficie : 427 ha — Altitude moyenne 340 m.

Fête paroissiale : St Exupère le 28 septembre. Fête locale : 2ème week-end de Juillet. Le nom de notre village est mentionné au début du XIIème siècle à l'occasion de la donation d'une Sauveté (1) comprenant BOUZIN, faite en 1117 par le Seigneur de Benque aux Hospitaliers. A cette époque, tout appartenait au Seigneur local. Toutefois, ce dernier pouvait concéder des parcelles difficilement exploitables. En consultant nos plans cadastraux, des «historiens» ont cru voir les traces de ces parcelles appelées casales, se présentant sous forme de lanières.

En 1248, le Seigneur de Benque fait donation à Bonnefont de ses terres de Bouzin.

En 1428, le Comte de Comminges cède la moitié de la Seigneurie de Bouzin à noble Galien d'Aulon, Seigneur de St-Elix. En 1474, le successeur de Galien d'Aulon, rend hommage au Comte de Comminges pour la coseigneurie de Bouzin. Les habitants prêtent serment de fidélité au Seigneur d'Aulon : Jean de Vize, en 1533.

En 1570, les sieurs Cazenave et Rozès sont consuls (2) auprès des Coseigneurs l'abbé de Bonnefont et le Seigneur Jean de Vize. Ils devaient collecter la taille (impôt), non sans mal ! « - Asé miéjè, porto pas boun péoul » (patois local) « - un âne en copropriété a toujours un mauvais pelage ». A la veille de la révolution, il y a toujours Coseigneurie entre l'Abbé de Bonnefont et le Comte de Gontaut.

(1) Sauveté : Bourgade rurale créée dans le Midi de la France, à l'époque des grands défrichements (XIème et XIIème siècles) (2) Consul : Personne élue (la veille de la Toussaint) par les habitants d'une paroisse pour les représenter auprès du Seigneur.

Lieu de Culte : l'Eglise Saint-Exupère

Saint-Exupère serait originaire d'Arreau. Il fut l'un des premiers évêques de Toulouse. En 406, il organise la défense de la ville attaquée par les Barbares (les Goths) et évite la famine et la destruction. Il se charge de transférer les reliques de St Sernin dans la basilique commencée par l'évêque Sylve, édifice qu'il achève et consacre. Réalisée au début du XIVème Siècle par l'inquisiteur (3) Bernard Gui, Frère prêcheur dominicain, son hagiographie (4) le présente également en train de donner un breuvage miraculeux aux envoyés de St Ambroise. Il devient très populaire en Comminges et des nouveaux nés ont été baptisés de ce prénom. Ce saint est reconnu en Aragon (Espagne) sous le nom de Soperio et ici de « St Supéry » (3) inquisiteur: membre d'un tribunal institué par la papauté. (4) Hagiographie : Récit de la vie des Saints.

A l'origine, la Commune ne possède pas de sanctuaire et les fidèles fréquentent ceux de St-Elix-Séglian et de Cazeu-neu-Montaut. Cette dernière affecte un prêtre résident (5) au service de l'église nouvellement construite qui ne possède que le statut d'annexe. Elle était située au nord du village de Bouzin et au Sud de la maison Lacassagne, à l'intersection du chemin d'Aurignac à St-Martory et du chemin du pont à l'église, ce dernier passant à la maison Louge. Le cimetière communal est actuellement situé en ce lieu. L'édifice était rectangulaire, entouré d'un cimetière, à l'intersection des deux chemins. Altitude : 350 m. La dîme est perçue par l'Evêque et l'Archidiacre. Elle porte sur les céréales (blé, seigle, orge) les fèves, les pois cassés, les lentilles et le vin. Celle du foin appartient en totalité au Curé qui récupère 1/4 de l'impôt. Elle lui est indispensable pour nourrir le cheval qui lui permet de se déplacer. L'unité de base est le faix (ce que peut, au maximum, porter un homme). L'église possède par ailleurs un obit (6) dont jouit un prêtre étranger.— A la fin du XVIIIème siècle, Bouzin refuse de payer la dîme sur le bétail.

La Paroisse est finalement détachée de Cazeu-neu-Montaut après le Concordat de 1801. Le 10 mai 1830, Le Conseil Municipal constate que l'église est dans un grand état de délabrement.

(5) Résident : Prêtre qui réside dans un autre lieu que celui où il officie par opposition à Résidant : celui qui réside dans le lieu où il officie. (6) Obit : Service religieux célébré pour un défunt à la date anniversaire de sa mort.

A suivre

Lucette Bonnemaïson

LES ACTIVITES DE BOUZIN

Les travaux et les jours :

C'est sur une initiative de Jean Cayuela que s'est déroulée le 31 octobre la première journée du battage à l'ancienne. Première depuis 40 ans nous ont dit les anciens, qui ont fait plus que participer à ce bel événement.

Batteuses entraînées par des anciens tracteurs rutilants bichonnés par des passionnés, poulies et courroies qui s'entrecroisent sous les yeux ébahis des enfants, tout le monde regardait les grains sortir et les ballots de paille bien ficelés, bien carrés, s'entasser derrière les machines.

Heureusement pour tout le monde, une tireuse à bière bien fraîche permettait d'apaiser la soif des travailleurs et des spectateurs, dans une ambiance chaleureuse sous un soleil d'été (!!). Le tout se passant sous l'œil bienveillant de Lucette, souvent mise à contribution grâce à sa maison

toute proche. Un repas en musique attendait tous les Bouzinois et leurs invités, autour d'une paella géante et délicate.

Les plus courageux sont retournés travailler l'après-midi, et tout le monde a été d'accord pour reconnaître que maintenant, grâce à une mécanisation plus poussée, c'est quand même plus facile, mais moins convivial, moins chaleureux quand même. Et les anciens se demandaient si le gain de productivité valait bien la perte du bonheur d'être ensemble.



Le comité des fêtes a connu une année riche en manifestations, toutes couronnées de succès grâce à vous tous.

A l'occasion de la journée des 4P, du 24 mai dernier, nous avons notamment inauguré un parcours de pêche pour enfants. Nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont impliquées dans la réalisation de ce projet. Merci aux propriétaires riverains qui ont mis à disposition leurs parcelles de terrain durant toute la durée des travaux. Et enfin des remerciements, à l'association de pêche d'Aurignac, et à son président Monsieur Raymond Pireyre, sans qui ce parcours de pêche n'aurait pu voir le jour.

Notre fête locale 2009, aura été une des plus réussies, par le nombre de participants à notre traditionnelle mounjetado, puisque plus de 260 convives se sont retrouvés à Bouzin, soyez-en chaleureusement remerciés.

L'année se termine et nous aurons l'occasion de nous retrouver en 2010, pour d'autres rendez-vous bien sympathiques. Nous vous souhaitons à tous une Bonne et Agréable Année.

La Société de chasse vit en cette période sa pleine activité. Pardonnez-nous si quelquefois les récris des chiens s'époumonant à la poursuite du lièvre vous réveillent. Rassurez-vous, l'animal ne sera pas pris. Le chasseur armé de son seul bâton, aura eu le plaisir d'écouter ses chiens, quelquefois apercevoir le lièvre essayant par ses multiples ruses d'enrayer la progres-

sion de ses poursuivants. Les modes de chasse évoluent. Le monde rural n'est pas exclusivement agricole. Mais notre passion est enracinée dans nos traditions. Et même si nous devons maintenant partager l'espace rural avec d'autres utilisateurs, nous sommes persuadés de jouer un rôle important, dans l'équilibre écologique. Dites-vous bien, amis non chasseurs, mais utilisateurs de la nature (randonneurs, vététistes...), si vous avez la chance d'observer des animaux sauvages, c'est que nous sommes de bons gestionnaires.

La Diane Bouzinoise compte à ce jour 15 chasseurs, avec toujours son président Jean Cayuela, qui outre son souci de bien gérer la faune sauvage et le gibier sur le territoire, met un point d'honneur à l'animation. Pour exemple, le succès annuel du banquet des chasseurs, et sa traditionnelle poule au pot dont la réputation dépasse les frontières de notre village.

